



CONTRAT D'ENGAGEMENT OEUFS - Août à décembre 2023

L'association a pour but de maintenir les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant des produits de qualité, issus de leur production, de saisons, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions).

En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

LES CONTRACTANTS / PARTENAIRES

Le Producteur

Quentin OGER
EARL La Ronde des Fruits
1433 Rte de la Roussière
49770 Longuenée-en-Anjou

Le Consommateur

NOM :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email:.....

email: larondedesfruits@yahoo.fr

TERME DU CONTRAT : Le présent contrat est établi pour 22 livraisons chaque jeudi du 03/08/2023 au 28/12/2023.

Les distributions s'effectuent le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'école Henri David de Montreuil-Juigné.

Il est possible, si vous le souhaitez, d'utiliser 1 ou 2 « joker », c'est-à-dire une ou deux dates sans livraison, qui sont à définir à la signature du contrat.

		3 œufs	6 œufs	9 œufs	12 œufs	15 œufs	18 œufs
		1,10 €	2,20 €	3,30 €	4,40 €	5,50 €	6,60 €
Quantité choisie par distribution							
Nb de distributions	Si pas de Joker	22	22	22	22	22	22
	Si 1 Joker	21	21	21	21	21	21
	Si 2 Jokers	20	20	20	20	20	20
Montant total des distributions, tenant compte des jokers							

Si choix d' 1 premier joker : préciser la date sans livraison (obligatoire) : / / 2023

Si choix d' 1 deuxième joker : préciser la date sans livraison (obligatoire) : / / 2023

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation.

Le règlement des commandes réservées pour la saison sera remis à la tutrice au moment de l'engagement avec le présent contrat.

Le consommateur choisira de payer la somme globale sous forme de 1 ou plusieurs chèques. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « EARL La Ronde des Fruits » et à dater au jour de la signature. Ils seront encaissés régulièrement en début de chaque période.

Résiliation : toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Contact : remise des commandes/chèques à la tutrice en charge de la relation :

Claire JOLY-POMMIER : 06 84 67 62 51 clairejoly49@hotmail.com

SIGNATURES, précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

Fait le : _/_/_/_

Le producteur :

Le consommateur :